



Montpellier, le 12 mai 2026

Abandon des classes défense dans l'Hérault !

Arrêt des interventions de l'armée dans les établissements !

Lors du CDEN du 16 avril, le DASEN de l'Hérault a confirmé l'existence de 8 « classes défense et sécurité globale ».

Les « classes défense » (créées en 2005) parrainées par des unités militaires ou de la sécurité civile sont des dispositifs d'embrigadement de la jeunesse que multiplie Macron et son gouvernement dans le cadre de leurs politiques va-t'en guerre en lien avec la marche à la guerre au plan européen et mondial (actuellement plus de 500 « classes défense » concernent plus de 12 500 élèves dont 20% en éducation prioritaire).

De quoi s'agit-il ? « un dispositif partenarial s'appuyant sur une pédagogie innovante. Ces classes sont construites à l'initiative d'une équipe pédagogique d'un établissement, autour d'un projet interdisciplinaire d'éducation à la défense s'ancrant dans les programmes scolaires, pouvant contenir un volet mémoriel, qui se voit concrétisée grâce à un partenariat avec une unité relevant des forces de défense et de sécurité.(..) Les CDSG sont une priorité ministérielle, dont l'objectif est, à court terme, d'en doubler le nombre et couvrir tout le territoire national. » (site Eduscol)

L'objectif affiché est d'inculquer aux élèves une « culture militaire » et d'utiliser les stages (3ème, 2nde, CAP, Bac Pro) pour une « imprégnation immersive ».

L'implantation de ces classes défense s'articule avec :

- la publication en novembre 2025 par le ministère d'un guide intitulé « Acculturer les jeunes à la défense ». Ce document marque un tournant dangereux : l'École n'aurait plus pour mission d'instruire, mais d'embrigader.
- la mise en place du nouveau Service National Volontaire (SNV). Présenté comme une année de césure, le SNV devient un outil de chantage : il sert d'élément de valorisation dans Parcoursup et permet l'octroi de crédits ECTS.

Nos organisations syndicales refusent que l'École et ses personnels soient instrumentalisés pour pousser les jeunes vers l'armée. La campagne de recrutement pour ce nouveau service national doit être immédiatement stoppée, les interventions de l'armée dans les établissements comme celles qui ont eu lieu au lycée Jean Monnet (Montpellier) et Marc Bloch (Sérignan) doivent cesser.

Les personnels ne sont pas des agents de propagande militaire : le rôle des enseignants est la transmission des savoirs. À ce titre, nous refusons toute mesure tendant à militariser l'École et considérons que la propagande guerrière, sous quelque forme que ce soit, n'y a pas sa place.

C'est pourquoi la FNEC FP-FO 34 et CNT exigent l'abandon des « classes défense » et de tout projet reposant sur un partenariat entre l'École et l'Armée.

La FNEC FP-FO 34 et la CNT revendiquent :

- **Le retrait immédiat** du guide ministériel « Acculturer les jeunes à la défense ».
- **L'abandon du SNV** et de toute tentative de militarisation de la jeunesse.
- **La stricte séparation** de l'armée et de l'école : les militaires n'ont rien à faire dans nos classes.
- **L'arrêt des dispositifs intrusifs** : fermeture des « classes défense », fin des rallyes citoyens et refus des interventions militaires.
- **L'abandon des contre-réformes** (Bac Blanquer, Parcoursup) qui organisent le tri social et poussent les jeunes vers l'armée par défaut de perspectives.
- **Des moyens pour l'instruction** : des postes, des salaires et des budgets pour l'enseignement public et la recherche, pas pour la propagande guerrière : annulation de toutes les suppressions de postes